

Présents :

• Membres du Comité Directeur:

Andrée Novik, Présidente ; Bernard Longuet, Vice-Président ; Charlotte Ribot, Trésorière; Dominique-Xavier Louis, Secrétaire-Adjoint; Danielle Arsan, Marie-Odile Ruggeri administratrices

• Personnes invitées :

Ginette Vidotto, Anne-Marie Coronel,

Absents excusés:

Muriel Ondet, Secrétaire; Martine Fédou, Hélène Albouze, administratrices; Fabien Catala, administrateur; Ghislaine Matringe, François Matringe, Martine Riquet-Latry, Claire Escoubé-Moreau

Ordre du jour:

- Les activités: tour de table déroulement avis et remarques de chacun , BEST en Vacances...
- Préparation de la rentrée: Point financier et tarifs activités 25-26 et adhésions 2026-2027, , règles pour le paiement fractionné, remises pour les arrêts médicaux en début de saison, dates de la rentrée : journée des inscriptions ..., bulletins d'adhésion, rappel des règles pour les certificats médicaux;
- Prochaine AG : dates AG et comité directeur de rentrée ;
- Commission convivialité ;
- Évènements BEST Journée festive du 17 juin, Auberge Espagnole, Ronde des crèches; bilan exposition, Mirepoix;
- Évènements Mairie: Fête des associations, 14 juillet, Senior & +, Noël Mairie ;
- Questions diverses.



La séance débute à 14h30

➔ **BEST et Les activités: tour de table déroulement avis et remarques de chacun**

Nous terminons la saison avec 141 adhérents. (110 l'année dernière) voir le document 'Situation des adhésions'.

- Taïchi : La dernière séance à Léo Lagrange se déroulera le 25 juin 2025 ; à priori pas de dernière séance le 2 juillet aux Argoulets.
- Gym : La dernière séance se déroulera le 27 juin 2025.
- Plein-air :
 - Marche rapide du mardi : Martine termine la saison et ne reprendra pas à la rentrée car trop peu de participants (2 à 3 personnes). Bien que l'activité ait été supprimée des bulletins d'adhésion 2025-2026, il a été décidé de faire un appel à candidatures pour prendre la suite de Martine auprès des personnes inscrites à la marche rapide cette saison.

Dominique-Xavier se charge de préparer le texte du mail qu'il transmettra à Andrée pour diffusion.

- Marche nordique : Bernard ne pourra pas, comme il l'a fait les années précédentes, assurer systématiquement des séances tous les lundis. Cela ne pourra se faire que ponctuellement. Il prépare un mail de diffusion auprès des adhérents inscrits à l'activité.
- Rando : Andrée est disponible pour assurer la rando dans le cadre de BEST en vacances dans les mêmes conditions que les années précédentes. Information chaque semaine de l'activité de la semaine suivante sur le site et par mail.

→ Préparation de la rentrée

1. Les Tarifs

- **Point financier :**

141 adhérents cette saison (110 saison précédente) ce qui génère plus de rentrées financières ; on devrait terminer l'exercice avec un excédent de 1300 € si la subvention mairie est renouvelée à 60%. Réponse attendue mi-juillet.

Salles Sport mairie : à priori mêmes conditions que cette saison : 60€/an payé 1 fois quels que soient le nombre de locaux et de jours de réservation. Si payant environ 1400 € pour la saison. Nous serons fixés mi-juillet.

Au fil des ans, la réserve de BEST ne fait qu'augmenter et nous avons déjà pointé plusieurs fois la nécessité de développer des activités, évènements, qui nous permette de ralentir drastiquement cette augmentation, voire de la diminuer.

Nous proposons :

- Si la FNSMR augmente ses tarifs, BEST compensera et ne les répercutera pas sur les adhérents.
- Ghislaine et François ont proposé de proposer aux adhérents, contre un montant minime, des tee-shirts chapeaux ou casquettes floqués BEST, ainsi que le financement de formations aux 1^{er} secours aux adhérents intéressés.
- Cette dernière proposition a l'accord de tout le monde, quant aux tee-shirts/casquettes, dans un premier temps, nous avons plutôt opté pour des gilets fluos floqués pour les animateurs.

- **Tarif des activités pour la saison 2025-2026**

Comme décidé au précédent Comité Directeur, pas de modification du tarif des activités: voir tarifs ci-joints pour les tarifs dégressifs.

- Plein air : 15 €
- Gym : 65 €
- Tai chi : 65 €

- **Montant de l'Adhésion pour la saison 2026-2027:**

Au vu des résultats financiers prévus (voir plus haut 'Point financier'), nous ne proposerons pas d'augmentation des adhésions de la saison 2026-2027 à l'Assemblée Générale.

- **Paiement fractionné :**

Suite aux explications de Charlotte, on continue de proposer des paiements fractionnés afin de permettre à tout un chacun l'accès aux activités, mais, en prenant en compte les contraintes administratives et comptables de BEST. Voir fiche ci-jointe.

Lors de la journée des inscriptions du 5 septembre, les personnes désirant faire des paiements fractionnés seront orientées, si nécessaire, vers Andrée. En cours de saison on peut joindre Charlotte pour toute information.

- **Remises pour les arrêts médicaux longue durée**

Règle de base : l'adhésion, part BEST et licence FNSMR, est obligatoirement due en totalité ; la réduction se fait sur le montant de l'activité lors de la réadhésion la saison suivante suivant des conditions particulières en fonction des situations ;

Claudie Cambon, inscrite en Gym, présente du 20 septembre 2024 au 18 décembre (8 séances/14 pour le tri) et prévision de reprise en juin, soit 4 séances ; la remise sera calculée au prorata du nombre de présences.

Antoine Gautier : inscrit le 2 octobre pour la rando, présent le 3 et le 31 octobre. prévision de reprise en juin ; exonération du montant de l'activité Plein-air (15€) la saison prochaine.

2. Dates de la rentrée

- **Journée des inscriptions.**

Vendredi 5 septembre de 14h30 à 16h00 à la CMS salle Daurade (réservée).

- **Démarrage des activités.**

La rentrée de BEST se fera la semaine du 1^{er} septembre pour toutes les activités :

Lundi 1 ^{er} septembre	Marche nordique à 9h
Mercredi 3 septembre	Taï Chi/Qi Gong de 10h45 à 12h
Jeudi 4 septembre	Randonnée du matin
Vendredi 5 septembre	Gymnastique de 10h à 11h

Pas d'information complémentaire concernant l'Aquagym, voir le site.

3. Rappel des règles du Certificat médical

La base n'est plus le certificat médical mais l'attestation de santé de la FNSMR : Chaque adhérent doit répondre au questionnaire et soit attester qu'il a répondu NON à l'ensemble des questions dans la rubrique concernée du bulletin d'adhésion, soit, s'il répond oui à au moins une question, fournir un certificat médical.

Remarques importantes :

- Le questionnaire demeure privé, en aucun cas il ne saurait être fourni à BEST.
- Le certificat médical n'est valable que pour une saison.

→ Assemblées Générales et Comité Directeur

- ❖ Comité Directeur préparatoire à l'Assemblée Générale, vendredi 10 octobre 2025 à 14h30 à la CMS salle Daurade réservée.
- ❖ Assemblée Générale : vendredi 28 novembre 2025 à 14h30 à la CMS salle polyvalente (Malbec + Daurade) réservée. Inviter rapidement Marine Lefèvre, Conseillère Municipale

AG ordinaire 14h30 à 16h00

CD après AG 16h00 à 16h15 si nécessaire

Pot à partir de 16h15

Dominique-Xavier est sortant.

La conformité de BEST au code du Sport en ce qui concerne la composition et la parité au sein du Comité Directeur est à vérifier pour le prochain Comité Directeur du 10 octobre, Bernard se renseigne auprès du CDOS.

→ Commission Convivialité

Le fonctionnement de la commission de convivialité créée en novembre dernier a montré la nécessité de mieux définir les missions de cette commission, de ses marges de manœuvre et d'organiser son fonctionnement.

Charlotte est chargée d'en faire l'animation et l'interface entre ses membres et la présidente et le Comité Directeur..

Composition : Charlotte Ribot, Bernard Longuet, Geneviève Joyeux, Ginette Vidotto et Marie-Odile Ruggeri,.

→ Evènements

1. Evènements BEST

❖ Journée festive du 17 juin

Point sur les inscrits : 53 personnes sont inscrites à ce jour. +2 en liste d'attente
Bernard commande et amène le dessert.

Pour la boisson, ce sera du cidre, nous en avons 2 bruts en stock donc achat de 13 bouteilles. Prévoir plus de brut que de doux. Charlotte organise les achats.

Pour le programme, voir la fiche descriptive envoyée aux adhérents.

❖ Auberge Espagnole

Bilan du 13 mai : 41 Personnes présentes : 37 adhérents, 4 accompagnants et 1 invitée en la personne de Marine Lefèvre.

Pour mémoire sucré/salé : 17 amenaient du sucré et 22 du salé. Journée plébiscitée par tous les participants.

Nouvelle Auberge salle Monlong sur le même principe le 14 octobre 2025 (vacances du 20 octobre au 2 novembre). Pour mémoire, la salle Du Barry peut aussi être intéressante (salle plus grande).

La commission de convivialité s'occupe de la réservation

❖ Ronde des crèches : peut-être envoyer une info et pré-inscriptions dès maintenant.

La saison s'étale du 6 décembre au 11 janvier. Envisager la semaine du 15 au 19 décembre ; prévoir en semaine mais pas le mercredi.

La commission s'occupe de préparer les choses.

2. Évènements mairie: Fête des associations, 14 juillet, Senior & +, festivités de Noël

❖ Fête des associations: vendredi 13 juin place du Capitole, stand n°1 près de l'entrée.
Pour les Permanences Bernard fait un mail.

❖ Salon SENIOR place du Capitole du 10 au 13 septembre

Plus d'infos connues concernant le salon

- Mercredi 9h30 TC BEST
- Jeudi après-midi rando
- Samedi marche nordique.

❖ Festivités de Noël

Distribution des colis le mardi 25 novembre: 110 personnes concernées

Repas : Les confirmations d'inscription doivent être rendues à BEST d'ici mi septembre.
Andrée contactera Mme Wade pour connaître la date pour coordonner par rapport à la ronde des crèches.

→ Questions diverses

Pas de questions diverses

→ Date prochain Comité Directeur :

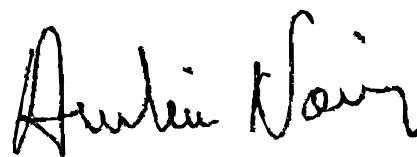
Vendredi 10 octobre 2025 à la CMS, Salle Daurade réservée

→ Rappel date AG : Vendredi 28 novembre 2025, salle polyvalente réservée.

Fin de la réunion à 16 h 50

Charlotte Ribot, Trésorière

Andrée Novik, Présidente



23 mai 2025

Nombre d'adhérents

Total des personnes Inscrites	Pré-inscrites	Essais	Dernières inscrites	Pas encore réinscrites	Modifs données	Nouveaux adhérents	Réinscrit ^o Anc. Adhérent	Moyenne nbre d'activité/pers.
141	0	0	1	0	2	41	5	1,5

Inscrits une seule activité de Plein-air: 47 soit R: 34 MNL: 9 MRM: 4 +sieurs de ces activés: 44

Inscrits en Plein-air	91				-	22	4	1,8
Rando	74				2	20	4	1,9
Marche Nord	49					9		2,2
Marche Rap. du Mardi	17					5		2,3

Inscrits aux activités en salle	70							
Gym	37			1		11	1	1,5
Taï Chi	26			1		14		1,8
AquaGym	14				1	1	1	2,2

Détail plein-air		En Attente	Essai	Dernieres pers Inscrites
Inscrits 1 activité	47			
Inscrits 2 activités	39			
Inscrits 3 activités	5			

Uniquement Rando	34			
Uniquement MN	9			
Uniquement MR	4			
Uniquement MN+MR	4			
Uniquement R+MN	31			
les 3 R+MN+MR	5			

BEST: Tarifs des adhésions et activités saison 2025-2026

Tarifs dégressifs selon la date d'adhésion

Type d'adhésion		1 ^{ère} Adhésion	Renouveaulement	Couple 1 ^{ère} adhésion			Couple renouvellement			Activités Tarifs par personne		
		AMA	ARMA	AMACouple			ARMACouple					
		Adhésion Membre Actif	Adhésion Renouveaulement Membre Actif	1 ^{ère} pers = tarif AMA complet	2 ^{ème} pers = tarif réduit	Soit au total pour le couple	1 ^{ère} pers = tarif ARMA complet	2 ^{ème} pers = tarif réduit	Soit au total pour le couple	P-A ⁽¹⁾ Plein-air	G ⁽³⁾ Gym douce	T-C ^{(2) (3)} Taïchi
Tarif fixe	Licence FNSMR	16	16	16	16	32	16	16	32			
au 1er septembre	Part BEST	29	24	29	9	38	24	4	28			
	Total Adhésion BEST + Licence	45	40	45	25	70	40	20	60	15	65	65
au 1er Janvier	Part BEST	21	18	21	9	30	18	6	24			
	BEST + FNSMR (16€)	37	34	37	23	60	34	20	54	10	39	39
au 1er Avril	Part BEST	14	12	14	6	20	12	4	16			
	BEST + licence (15€)	30	28	30	20	50	28	18	46	7	21	21
au 1er juillet	BEST	7	6	7	3	10	6	2	8			
	BEST + licence (16€)	23	22	23	17	40	22	16	38	3	/	/

⁽¹⁾**P-A** Activités de pleun-air = marche nordique et randonnée: tarifs pour la pratique de l'une ou des deux activités; y compris pendant les vacances scolaires et d'été (selon la disponibilité des animateurs).

⁽²⁾**T-C** En règle générale, il n'y a plus d'inscription possible pour les personnes débutantes à partir du 1er janvier, **consulter Bernard 06 78 27 82 82**.

⁽³⁾**G et T-C** Inscription à partir du 1^{er} mai 14€, à partir du 1^{er} juin 7 €,

Mode d'emploi pour les paiements en plusieurs fois

Tout adhérent a la possibilité de fractionner ses paiements en plusieurs fois.

Mais les montants des différents chèques doivent correspondre aux lignes budgétaires.

On peut cumuler plusieurs lignes entières ou l'ensemble des lignes (tout payer en une fois). On peut fractionner une ligne mais on ne peut pas avoir un paiement correspondant à une fraction de plusieurs lignes.

Les différentes lignes budgétaires :

Lignes budgétaires	Cas 1	Cas 2	Cas 3
Adhésion-Réadhésion part BEST	1 seul chèque pour l'ensemble	1 chèque pour Ad-réAd et licence	1 chèque pour la part BEST (Ad-Réad)
Licence FNSMR			1 chèque pour Licence
Plein air		1 chèque	1 chèque
Gymnastique		1 ou plusieurs chèques	1 ou plusieurs chèques
Taï Chi		1 ou plusieurs chèques	1 ou plusieurs chèques

Exemples :

Mme A adhère pour la 1^{ère} fois et veut faire de la gymnastique et de la marche rapide, elle s'acquitte donc de la somme suivante :

Adhésion	29 €	
Licence	16 €	
Gymnastique	65 €	
Plein Air	15 €	soit 125 €

Ce qu'elle ne peut pas faire 3 chèques de 42 + 42 + 41 €

Ce qu'elle peut faire :

Cas 1 : payer en une fois 125 €

Cas 2 : 1 chèque de 45 € pour adhésion et licence

Et 1 chèque de 65 € ou 2 chèques de 30 et 35 € par exemple pour la gym + 1 chèque de 15 € pour le plein air

Ou 1 chèque de 45 € pour gym et plein air et 1 chèque de 35 € pour solde de la gym

Cas 3 : 1 chèque de 29 € pour adhésion

+1 chèque de 31€ (16 € pour licence + 15 € pour plein air)

+1 chèque ou 2 pour 65 € de gym